

## COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

### CONSEIL MUNICIPAL DU : 09/06/2017

Présents : Mmes BOUCHE LAGACHERIE. PALLEC Mrs FRISONI. SANCHEZ. LAURENS

Excusée :

Absents : Mr BIENCINTO, COLOMBIE, Mme CAZENEUVE.

Mme LAGACHERIE a été nommée secrétaire de séance

Ouverture de la séance à 18h40

Approbation des compte rendus du 4 mai et du 9 mai 2017.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de pouvoir rajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Convention avec la Cave d'occupation du domaine public

ORDRE DU JOUR	INFORMATIONS APORTEES	PROPOSITIONS/ DECISIONS ADOPTEES
La poste : numérotation des rues	Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Mme PALLEC a finalisé le dossier.	
Elections législatives : tenue du bureau de vote	Monsieur le Maire présente le tableau des permanences du bureau de vote pour les élections législatives	Accord à l'unanimité
Travaux de l'école	Monsieur le Maire informe que des travaux complémentaires seraient à prévoir dans le cadre de la réhabilitation de l'école. Il propose donc des avenants aux travaux pour les raisons suivantes : Au vu des dégradations très avancées du garde-corps du balcon extérieur il est impératif de faire des reprises ponctuelles au mortier avant peinture. L'entreprise Colas soumet un devis pour un montant de 690,00€ HT Suite au cloisonnement de la partie droite de l'escalier intérieur, il est nécessaire de poser des plinthes en pied de mur au niveau des marches comme éléments de propreté. L'entre prise Fourcade estime la fourniture et la pose pour un montant de 260,30€ HT Le changement des robinets des wc élémentaires n'était pas prévu dans le marché. Cependant la moitié des robinets ont été retirés, car défectueux, et les 6 robinets restants présentes des fuites ou bien sont difficilement manipulables. L'entreprise Pyretherm propose un devis de fourniture et pose de 12 robinets pour un montant de 1094.52€HT	Accord à l'unanimité
WC de la Gerle	Début des travaux : dès la réception de l'avis de la DDT	Accord à l'unanimité
Enquête publique : centrale hydroélectrique d'Arlos	Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la consultation publique concernant la demande de la Monsieur BAUDRAND Philippe, gérant de l'EURL Hydro Garonne pour l'exploitation d'une centrale hydroélectrique de la Garonne dans le cadre de la réhabilitation du moulin d'Arlos, est en cours depuis le vendredi 2 juin jusqu'au 4 juillet 2017 à 12h00 et qu'il est nécessaire pour la commune de donner un avis sur ce projet. Après délibération le conseil municipal donne un avis favorable à ce projet sous réserve que cet ouvrage n'empêche l'arrivée d'eau chez Monsieur Bourgeois et dans le canal de Taripé.	Accord à l'unanimité

<p>Piscine tarifs été 2017</p>	<p>Les tarifs de 2016 sont reconduits pour 2017 :</p> <p><b><u>PISCINE</u></b> :</p> <p>⇒ Carnet de 10 entrées adultes à 2,70 € le ticket soit le carnet: 27,00 €</p> <p>⇒ Carnet de 10 entrées enfants à 1,40 € le ticket soit le carnet: 14,00 €</p> <p>⇒ Entrées quotidiennes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entrées générales 3,00 €</li> <li>- Colonies, scolaires, - de 16 ans 1,50 €</li> <li>- Accompagnants 1,00 €</li> </ul> <p><b><u>BUVETTE</u></b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Glaces : 2,50 €</li> <li>➤ Glaces enfants : 2,00 €</li> <li>➤ Boissons : 2,00 €</li> <li>➤ Boissons chaudes : 1,20 €</li> <li>➤ Snack Catégorie 1 : 2,00 €</li> <li>➤ Snack Catégorie 2 : 2,50 €</li> <li>➤ Confiserie : 1,20 €</li> </ul> <p>Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il souhaite faire une demande afin que la piscine soit une compétence communauté de communes puisque cet établissement est un élément touristique fort du secteur.</p>	<p>Accord à l'unanimité</p>
<p>Convention La Cave</p>	<p>Le conseil municipal souhaite que le tarif de 50 euros annuel soit maintenu.</p>	<p>Accord à l'unanimité</p>
<p>Questions diverses</p>	<p>Problème de l'entretien du Riusec : L'utilisation du chemin est très dangereuse. Demander un avis au RTM, Mme PALLEC se charge de faire un courrier en ce sens. Mme LAGACHERIE prendra contact avec l'ONF pour voir ce qu'il y a lieu de faire pour sécuriser l'endroit.</p> <p>: Demander à la COLAS pour mettre du compomag pour la rue de la Tignerie</p> <p>Parking derrière médiathèque : la COLAS l'arrangera</p> <p>Mur piscine : fait le 19 juin 2017, le mur de la perception va également être réalisé.</p> <p>Aire de jeux du moulin : il faut rajouter des copeaux et nettoyer l'herbe de l'allée</p> <p>Madame PALLEC quitte le conseil municipal à 19h25.</p> <p>Convention avec l'association 31 Sans frontière pour la mise à disposition du moulin sera finalisée mardi prochain.</p>	<p>Accord à l'unanimité</p>

Fuite toit du moulin

A l'entrée du chemin de Méliande, des lauriers cachent la visibilité. Il faut demander au propriétaire de couper pour des raisons de sécurité

Faire nettoyer les gravillons sur le chemin de Géry et faire un courrier aux riverains dont les arbres sont trop envahissants afin qu'ils les élaguent.

Fin du conseil municipal à 19h40.

Fin de séance à 19h40.